

BPJEPS

Animateur

Loisirs tous publics



Dossier d'information
et d'inscription

Vénissieux

2022-2024

d'Auvergne Rhône Alpes

les francas

L'éducation en mouvement !

www.francas-aura.fr

Le diplôme

- **Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « Animateur »** est un diplôme de niveau 4 délivré par l'État. Il prépare au métier d'animateur professionnel. Il confère des compétences permettant de concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation. Il permet, en outre, d'exercer des fonctions de coordination de petites équipes d'encadrement et de participer activement au fonctionnement de structures socio-éducatives, que ce soit auprès d'une collectivité locale, d'une association (centre socioculturel, maison de quartier, espace-jeunes...) ou d'une entreprise.
- **Mention « Loisirs Tous Publics »**
Cette spécialité amène à une qualification professionnelle permettant d'exercer le métier d'animateur au sein de différentes structures accueillant des publics variés, de la petite enfance au public adulte et senior. Elle permet également d'être habilité à diriger des accueils et séjours de type Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

Les conditions d'accès

- Être titulaire d'un des diplômes suivants : BAFA, BAFD, CQP « Animateur périscolaire », BAPAAT, BPJEPS toute spécialité, BP agricole, Baccalauréat général Bac pro « Service de proximité et vie locale », Bac pro agricole.
ou
- Justifier d'une expérience d'animateur de 200h minimum auprès d'un groupe (via une attestation d'employeur).
- Être titulaire d'une attestation de secourisme : PSC 1 ou AFPS, PSE 1, PSE 2, STT, AFGSU 1 ou 2.
- Justifier d'une alternance en structure
- Renvoyer un dossier d'inscription (pages 6-7 et 8) avec les pièces demandées. (date de rigueur figurant sur le dossier)
- Réussir l'épreuve d'admission

accessibilité

Les formations des Francas sont accessibles aux personnes à besoins spécifiques.

En référence aux valeurs des Francas et à leur projet, ils développent une stratégie d'accueil pour favoriser une inclusion optimale de toutes et de tous au sein des parcours de formation proposés.

Notre démarche d'inclusion repose sur :

- ~ La diffusion des informations et la désignation de référents handicap
- ~ Une analyse individuelle des besoins et attentes du public
- ~ Une proposition de solutions techniques et humaines pour améliorer l'accessibilité
- ~ L'adaptation de nos diverses modalités
- ~ Une évaluation des parcours et procédures

Elle s'appuie également sur la recherche de synergies avec différents partenaires sur les différents territoires pour optimiser le travail de nos équipes et la prise en charge de chacune et chacun ainsi que sur la contractualisation de parcours de formation adaptés et individualisés

La formation

- Lieu de la formation : **Vénissieux (69)**
- Dates de la formation : **Du 17 octobre 2022 au 15 mars 2024**
- Le cycle complet de formation comprend 1740 heures
dont 600 heures en centre de formation
et 1140 heures de formation pratique en entreprise (à titre indicatif)
- Le diplôme est obtenu par la certification de **4 unités capitalisables (UC)**
regroupées au sein de 3 modules + un module de positionnement, selon le volume
horaire suivant en centre de formation :

Positionnement et Bilan.....	37h30
UC 1 :	142h30
UC 2 :	105h00
UC 3 :	165h00
UC 4 :	150h00

Inscription et entrée en formation

- **Date limite d'inscription : Mardi 20 septembre 2022**
- **Date de l'épreuve d'admission : Mardi 4 octobre 2022**

Coût de la formation

- **Coût pour le cycle complet : 7 500 Euros**
- En fonction des besoins évalués lors du module de positionnement, des parcours partiels peuvent être organisés. Le coût est alors calculé sur la base de 12,50 €uros par heure de formation en centre.
- Des aides financières existent. N'hésitez pas à nous contacter pour trouver ensemble les modalités adaptées à votre situation.
- ⚠ **Si vous envisagez d'utiliser les fonds de votre Compte Personnel de Formation. Nous contacter impérativement au moment de votre inscription !**

Programme

■ **Le module de positionnement** permet, en début de formation, de faire le point sur la situation du candidat, son expérience, ses diplômes, son parcours... Ce temps permet d'évaluer le niveau d'entrée et d'adapter le parcours de formation en fonction des besoins, en identifiant notamment les équivalences et éventuels allègements de formation.

■ **Le module 1** regroupe les UC 1 et UC 2

UC 1 : L'animateur (trice) encadre tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de vie de ces publics

- Il/elle participe à l'organisation, au fonctionnement général de la structure dans le cadre du projet de cette dernière et organise les différents temps de vie des publics ;
- Il/elle conçoit et développe des projets et accompagne les publics dans la conception et la réalisation de leurs projets ;
- Il/elle garantit la qualité éducative des pratiques en assurant une cohérence pédagogique dans le respect des règles de sécurité.

UC 2 : L'animateur (trice) met en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Il/elle contribue à l'élaboration des projets pédagogiques portés par la structure ;
- Il/elle conçoit, anime et évalue des actions d'animation en cohérence avec les valeurs portées par la structure ;
- Il/elle accueille tous les publics en situation de loisirs et peut être amené(e) à intervenir en direction de publics à besoins particuliers.

■ **Le module 2** comprend l'UC 3

UC 3 : L'animateur (trice) conduit une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'ACM

- Il/elle est responsable du projet pédagogique et permet l'appropriation de celui-ci par les encadrants de l'ACM dont il/elle conduit l'action ;
- Il/elle contribue au développement de la citoyenneté et des pratiques numériques, et renforce la qualité du vivre-ensemble auprès des publics accueillis et au sein de l'équipe d'animation ;
- Il/elle évalue les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet et gère les moyens alloués par l'organisateur de l'ACM.

■ **Le module 3** comprend l'UC 4

UC 4 : L'animateur (trice) mobilise les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation.

Il/elle anime la découverte et la pratique d'activités dans les domaines suivants : les activités scientifiques et techniques, les activités culturelles et d'expression, les activités physiques de loisirs.

Les Francas sont engagés dans une démarche permanente de suivi et d'amélioration de la qualité des formations. La certification qualité a été délivrée au titre des catégories de formation suivantes :

- . actions de formation ;
- . actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ;



Pédagogie

■ Les méthodes pédagogiques sont les plus diversifiées possibles, mettant ainsi les stagiaires en situation d'acteurs en grands ou petits groupes. Des productions individuelles et de groupes maintiennent la dynamique permettant de renforcer l'apprentissage dans des conditions favorables.

Les supports pédagogiques :

- Jeux de rôles
- Travaux de synthèse et de présentation orale
- Travaux de recherche individuels
- Projets collectifs à partir de cas concrets
- Ateliers d'analyse de pratique
- Sorties sur sites
- Rencontres avec des professionnels
- Diaporama, vidéos, conférences

L'accent est mis sur une pédagogie du savoir-faire et du savoir-être, renforcée par la rencontre entre l'individu et le groupe.

Les Francas et la formation

■ Les mutations qui traversent la société, les besoins sociaux et culturels des enfants et des adolescents qui en découlent supposent de réinterroger les finalités de l'éducation et les modalités de mise en oeuvre de l'action éducative locale.

Dans ce contexte, Les Francas proposent à un public le plus large possible leur savoir-faire en matière de formation professionnelle sur le champ socio-éducatif. Avec un réseau de plus de 1000 employeurs associatifs sur l'ensemble du territoire national et de 3000 collectivités locales partenaires, nous formons chaque année près de 10000 animateurs BAFA-BAFD et 4000 professionnels. Les formations proposées sont conçues dans une démarche et une visée d'éducation populaire, elles constituent un lieu d'échanges et d'expertise sur les pratiques professionnelles animées par un réseau d'intervenants - animateurs, formateurs, enseignants, chercheurs, experts... Ces formations sont adossées à des pôles de ressources éducatives qui permettent l'innovation et la production intellectuelle pour penser les « savoirs nécessaires à l'éducation du futur ».

Vénissieux 69

Inscription

Dossier complet à retourner (page 6 à 8), avec l'ensemble des pièces
à fournir, avant la date figurant en page 3

- Photocopie recto verso de votre carte d'identité
- La (ou les) photocopie(s) de votre(s) diplôme(s)
- 2 photos d'identité (dont une à coller sur le dossier d'inscription)
- Un chèque d'adhésion de 17 euros (à l'ordre des Francas)
- Pour les candidats de moins de 25 ans, une photocopie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense.
- Un CV
- Photocopie du diplôme relatif au secourisme
- Photocopie du diplôme du tuteur
- Un document écrit (une page recto-verso maximum) comprenant votre présentation personnelle, vos expériences professionnelles et/ou bénévoles, votre motivation à l'entrée en formation BPJEPS et votre projet professionnel.

Photo récente
à coller dans
ce cadre

cadre réservé aux Francas

- Parcours complet
 - Parcours partiel
- UC :
.....

■ NOM : _____ ■ Prénom : _____

■ NOM de jeune fille : _____

■ Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

■ Nationalité : _____ ■ Sexe : F M

■ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

■ Téléphone fixe : _____ Portable : _____

■ E-mail (écrire en MAJUSCULES) : _____

■ Statut (salarié, sans emploi....) : _____

■ Dernier diplôme obtenu : _____

■ Contrat pendant la formation (CDI, CDD, Contrat de professionnalisation...) :

■ Fonction au sein de la structure d'alternance : _____

■ Missions au sein de la structure : _____

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis.

Fait à _____ Le _____ Signature : _____

Recevabilité

Je soussigné(e) _____, certifie remplir les conditions énoncées ci-dessous.

- Justifier d'une expérience d'animateur, professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200h

JOINDRE UNE ATTESTATION DELIVREE PAR LA OU LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Sont dispensés de l'attestation les titulaire d'un des diplômes suivants (joindre une copie du diplôme) :

Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT), Certificat de Qualification Professionnelle Animateur Péri-scolaire, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), Baccalauréat Professionnel « service de proximité et vie locale », Baccalauréat Professionnel Agricole (toute option), Brevet Professionnel délivré par le ministère de l'agriculture (toute option), Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (toute spécialité).

- Être titulaire d'une des attestations de formation relative au secourisme ci-dessous.

JOINDRE PHOTOCOPIES DU /OU DES DIPLÔME(S)

Cochez les cases du ou des diplômes en votre possession, et précisez pour chacun la date d'obtention :

PSC1 ou AFPS SST PSE 1 PSE 2 AFGSU Niveau 1 ou 2
Date : Date : Date : Date : Date :

Fait à _____ Le _____ Signature :

- allègements possibles sur présentation des diplômes suivants
BAFD + expérience de direction ou direction adjointe 28 jours
CQP AP
CPJEPS
Bac Pro agricole
Bac pro type "service a la personne, proximité, vie locale..."
BAPAAT ltp dans des sites et structures d'accueils collectifs
BAPAAT loisir du jeune et de l'enfant
DE Moniteur Educateur
Titre Pro d'animateur d'activités touristiques et de loisirs

La structure d'alternance

■ Nom de l'organisme, association ou collectivité : _____

■ Nom du (de la) responsable : _____

■ Adresse de la structure : _____

■ Tél. : _____ E-mail (maj) : _____

Association ou collectivité territoriale : adhérente aux Francas non adhérente aux Francas

Si la structure d'alternance est différente du siège de l'association ou de la collectivité :

■ Nom de la structure : _____

■ Adresse : _____

■ Tél. : _____ Email : _____

Le tuteur ou la tutrice

■ Nom et prénom : _____

■ Fonction occupée : _____

■ Qualification, diplômes : _____

■ Tél. : _____ Email (maj.) : _____

Attestation de prise en charge financière

Je soussigné(e) _____, en qualité de _____, atteste de la prise en charge financière totale de la formation BPJEPS, aux Francas Auvergne-Rhône-Alpes pour le candidat _____

En cas de financement partiel, complément de CPF... Prendre impérativement contact avec les Francas

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet de la structure :

Renseignements, réception des dossiers

Les Francas Auvergne-Rhône-Alpes

47-49 rue Henri Barbusse 69600 OULLINS
Tél : 04 78 86 63 15 – forpro.aura@lesfrancas.net
<https://francas-aura.fr>

Membre de la fédération nationale des Francas, fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles. Reconnue d'utilité publique. Complémentaire de l'Enseignement public et agréée par le ministère de l'Éducation nationale, et les services de la Jeunesse et des Sports.